



Poste de Praticien Hospitalier Temps Plein (Contractuel ou Titulaire)

Identification du poste

Classification RH

→ **N° FINESS établissement d'affectation :**
130000433.

→ **GHT de rattachement :**

Bouches du Rhône, « Hôpitaux de Provence ».

→ **Affectation :**

Pôle : Pôle de l'Enfant et de l'Adolescent (PEA).

Service : Secteur OUEST (Hôpital de jour adolescent et CMP enfants et adolescents)

→ **Quotité :**

Exercice à temps plein (10 demi-journées hebdomadaires).

→ **Statut :**

Praticien Hospitalier ou Praticien Contractuel.

Médecin

Pharmacien

Spécialité d'exercice :

Psychiatrie

Pédopsychiatrie

Médecine et spécialités médicales

Pharmacie

Surspécialité :

Addictologie

Psychiatrie de la personne âgée

Psychiatrie légale

Psychiatrie périnatale

Psychiatrie générale

Description du contexte/environnement du poste

Poste vacant, prise de fonction dès que possible

L'établissement :

Le Centre hospitalier Montperrin est un établissement public de santé spécialisé, en charge du service public. Il assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique ainsi qu'à la formation des futurs médecins et pharmaciens ainsi que des professionnels paramédicaux, tels les infirmiers et aides-soignants.

Etablissement de santé mentale situé dans la ville d'Aix-en-Provence et desservant une population de 556 000 habitants, il recouvre les secteurs d'Aix en Provence-Gardanne-Trets, Pertuis, Miramas-Salon, Berre-Vitrolles. Sa capacité est de 495 lits et places installés et 11 lits de crise de courte durée (C.A.P. 48 Aix et Salon).

Le centre Hospitalier de Montperrin fait partie des établissements membre d'une fédération régionale de recherche en santé mentale et psychiatrie.

Ses projets :

Notre établissement dispose d'un **projet médico-soignant** pour les années **2023-2027** dont l'objectif est d'apporter, par des structures de soins et une organisation repensée et rénovée, des réponses encore plus adaptées aux divers profils de patient et modes de prise en charge.

En 2024, le Centre Hospitalier Montperrin a mis en place un plan d'attractivité en faveur du personnel médical. Ce plan d'attractivité se décompose en trois axes :

- **L'optimisation des rémunérations** : des conditions d'entrée attractives, une gratification de l'activité multisite, une gratification de l'engagement institutionnel, des possibilités de compléments de revenus.
- **Conditions matérielles et équipements** : des conditions d'accueil et d'installation, des possibilités de formation pour tous, un accès facilité aux transports, des solutions de restauration.
- **Conciliation vie professionnelle et vie personnelle** : des mesures favorisant la compatibilité de l'exercice avec une vie de famille, du télétravail, un accès au sport et à la culture.

L'organisation polaire de l'établissement :

Le Centre Hospitalier est organisé en **6 pôles cliniques et médico-techniques**, chacun sous la responsabilité d'un médecin-chef de pôle :

- **Deux pôles cliniques de psychiatrie générale** (pôle Ouest et pôle Est),
- **Un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent**,
- **Un pôle Transversal** regroupant la Fédération Accueil Urgences et Psychiatrie de Liaison, le service de consultations somatiques (hygiène et diététique), le CSAPA Villa Floréal, le service d'Addictologie, et la pharmacie à usage intérieur.
- **Un pôle Ressources** composé d'un service de réhabilitation, d'un service TSA (Trouble du Spectre Autistique), d'un service dédié aux patients en situation de précarité, d'un service de psychiatrie de la personne âgée, du service 3bis f, sociothérapie, l'AFT et le DIM.
- **Un Pôle Soins Psychiatriques Ambulatoires aux Détenus (SPAD).**

Missions générales

Caractéristiques des fonctions :

- Entretiens à visée diagnostic et d'évaluation,
- Participation à l'organisation générale des UF, à l'organisation des soins avec l'équipe pluriprofessionnelles,
- Réunions de synthèses cliniques,
- Participation aux diverses réunions des praticiens,
- Remplacements ponctuels lors des congés sur l'unité de psychiatrie de liaison du CH de Salon,
- Participation aux différentes instances institutionnelles sectorielles, polaires et hospitalières,
- Participation au tableau de gardes du Cap 48 du CH d'Aix-en-Provence ou du CH Montperrin selon le statut, ainsi qu'aux astreintes de PH de l'établissement et du CH Montperrin,
- Participation à l'encadrement et la formation des étudiants hospitaliers et des internes possibles,
- Possibilité de recherche en pédopsychiatrie.

Objectifs et Actions :

- Mettre en place et assurer la prise en charge et le suivi des patients admis dans Hôpital de jour,
- Mettre en place et assurer la prise en charge et le suivi des patients reçus en CMP,
- Elaborer les projets de soins, coordonner les interventions soignantes dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire,
- Participer au parcours de soins du patient engagé dans un dispositif impliquant les différentes équipes des secteurs,
- Assurer un travail de réflexion institutionnelle avec les équipes.

Organisation du travail :

Poste à Temps plein : 10 demi-journées hebdomadaires.

Affectations :

- **Hôpital de jour Adolescents de Vitrolles** : 5 demi-journées par semaine,
- **CMP Enfants et Adolescents Vitrolles** : 5 demi-journées par semaine.

Responsables fonctionnels

Pôle : Chef de pôle **Dr RIVIERE Véronique**.

Service : Chef de service **Dr RAOUX Danièle**.

Compétences attendues ou souhaitées

Compétences :

- Travail de lien avec d'autres équipes de soins,
- Intérêt pour le travail en équipe pluridisciplinaire,
- Intérêt pour le travail de lien avec les services sociaux, judiciaires, éducation nationale.

Diplômes et certification :

Spécialité : Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent

Diplôme requis : Diplôme de doctorat en médecine, DES de psychiatrie, compétence en pédopsychiatrie, DESC souhaité.

Position du Praticien

- Responsabilité de l'hôpital de Jour (18 places) de Vitrolles qui a pour vocation d'accueillir et de soigner des jeunes présentant des troubles du développement et dont la symptomatologie ne permet pas une intégration complète en milieu scolaire.
- Responsabilité du CMP enfants adolescents de Vitrolles.

Contacts

Pour tous renseignements vous pouvez joindre :

- Le chef de pôle :

Le **Dr RIVIERE Véronique**

Tel (secrétariat) : 04 42 16 16 91 ou 04 42 16 18 76

Mail : veronique.riviere@ch-montperrin

- Le Chef de service :

Le **Dr RAOUX Danièle**

Tel (secrétariat) : 04.90.45.30.80 ou 04.90.50.58.30

Mail : danielle.raoux@ch-montperrin.fr

Lettre de candidature et CV sont à adresser à :

- La Direction des Ressources Humaines et des Affaires Médicales :

Tél : 04.42.16.20.07 / 04.42.16.49.92

Mail : dam@ch-montperrin.fr